

Himali aide aux enfants du Népal

BULLETIN DE SOUTIEN

Chers amis,

Le soutien c'est pour vous l'occasion de donner un peu à l'association, pour faire beaucoup. En faisant un don, vous nous accompagnez dans le choix de nos actions auprès des populations népalaises et vous nous aidez à pérenniser des projets importants pour les enfants du Népal, concernant leur scolarité, leur vie de tous les jours, leur avenir. Les dons sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66 % dans la limite des 20 % de votre revenu imposable.

Nous vous remercions pour votre geste de soutien de nos actions.	et nous continuerons à vous informer
Compléter ce document et le renvoyer à :	
« Himali, aide aux enfants du Népal » 161 bd amiral de Grasse 83200 Toulon	
☐ Oui, je donne à l'association.	Montant :
☐ Oui, je veux recevoir un reçu fiscal.	
Nom:	Prénom :
Adresse:	
Code postal :	
Ville:	
Email:	
Date :	Signature :